



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-023-2016-05

PUBLIÉ LE 19 MAI 2016

Sommaire

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2016-05-19-001 - Arrêté – Additif N°4 - relatif à la liste, par établissement ou par organisme, des formations technologiques ouvrant droit à recevoir des fonds en provenance de la taxe d'apprentissage pour l'année 2016 (2 pages)

Page 3

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2016-05-19-001

Arrêté – Additif N°4 -
relatif à la liste, par établissement ou par organisme, des
formations technologiques
ouvrant droit à recevoir des fonds en provenance de la taxe
d'apprentissage
pour l'année 2016



PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

Arrêté

relatif à la liste, par établissement ou par organisme, des formations technologiques ouvrant droit à recevoir des fonds en provenance de la taxe d'apprentissage pour l'année 2016

- Additif N°4 -

**Le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le Code du travail et notamment ses articles L6241-8 à L6241-10 ;
- VU** l'instruction N° DGEFP/MPFQ/2015/320 du 27 octobre 2015 relative à l'élaboration et à la publication des listes préfectorales mentionnées à l'article R6241-3 et R6241-3-1 du Code du travail ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2015 relatif à la liste, par établissement ou par organisme, des formations technologiques ouvrant droit à recevoir des fonds en provenance de la taxe d'apprentissage pour l'année 2016 ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 19 février 2016 relatif à la liste, par établissement ou par organisme, des formations technologiques ouvrant droit à recevoir des fonds en provenance de la taxe d'apprentissage pour l'année 2016, additif 1 ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 2 mars 2016 relatif à la liste, par établissement ou par organisme, des formations technologiques ouvrant droit à recevoir des fonds en provenance de la taxe d'apprentissage pour l'année 2016, additif 2 ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 18 avril 2016 relatif à la liste, par établissement ou par organisme, des formations technologiques ouvrant droit à recevoir des fonds en provenance de la taxe d'apprentissage pour l'année 2016, additif 3 ;
- VU** la concertation écrite réalisée auprès du bureau du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle ;
- SUR** proposition du préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;

Arrête :

Article 1^{er} :

La liste, par établissement ou par organisme, des premières formations technologiques et professionnelles et des activités complémentaires ouvrant droit à recevoir des fonds en provenance de la taxe d'apprentissage pour l'année 2016 est complétée par un quatrième additif consultable sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris :

- à l'adresse :

www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Demarches-administratives/Taxe-d-apprentissage

.../...

5 rue Leblanc 75 911 Paris Cedex 15

Standard : 01.82.52.40.00 Site internet : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

- à la rubrique :

www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/

[Demarches-administratives/Taxe-d-apprentissage/](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Demarches-administratives/Taxe-d-apprentissage/)

[Liste-par-etablissements-ou-par-organismes-des-formations-technologiques-donnant-droit-a-la-taxe-d-apprentissage-2016-Additif 4](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Demarches-administratives/Taxe-d-apprentissage/Liste-par-etablissements-ou-par-organismes-des-formations-technologiques-donnant-droit-a-la-taxe-d-apprentissage-2016-Additif-4)

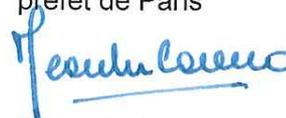
Article 2 :

Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et consultable sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>.

Fait à Paris, le 19 MAI 2016

Signé :

Le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-François Carencio', with a horizontal line underneath.

Jean-François CARENCO

5 rue Leblanc 75 911 Paris Cedex 15

Standard : 01.82.52.40.00 Site internet : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>